

Environnement | En Dordogne, le domaine d'Essendieras parie sur le photovoltaïque



La famille Bakker est propriétaire du domaine d'Essendieras, un complexe touristique, avec golf, salles de réception et séminaire. Son objectif est de rendre le domaine autonome en électricité d'ici quelques années. C'est pourquoi, elle a décidé d'investir dans un important projet de ferme photovoltaïque sur 18 hectares, pour un coût estimé à 13 millions d'euros. Ce projet, lauréat d'un appel d'offres lancé par le ministère de la transition écologique, devrait permettre à terme d'alimenter 17 000 personnes en électricité. La mise en service est prévue pour l'été 2019.

Le complexe touristique d'Essendieras, situé à Saint-Médard d'Excideuil, poursuit sa recherche de l'autonomie énergétique. Ses propriétaires, la famille Bakker ont entrepris depuis les années 2000, d'importantes rénovations et chantiers pour faire du domaine un lieu touristique, qui accueille des clients de toutes nationalités, des séminaires d'entreprises, des mariages, un golf. Aujourd'hui, le domaine s'étend sur 360 hectares et emploie 14 personnes à l'année et une cinquantaine en haute saison. Doté de gîtes, d'un château, il a une capacité d'accueil de 400 lits. On peut y pratiquer la pêche, le vélo, le golf, profiter de la piscine ou du spa. "Depuis des années, grâce au forages et au nombreux étangs, nous sommes devenus autonomes en termes de consommation d'eau et d'irrigation. Au fil des ans et de nos chantiers de rénovation sur les bâtiments se trouvant sur la propriété nous avons considérablement accru nos besoins en électricité. Cela faisait plusieurs années, que mon père travaillait sur plusieurs projets pour nous permettre de rendre le domaine autonome en énergie. L'énergie solaire nous a toujours paru être la meilleure option. La mairie a toujours soutenu le projet dès 2013, date de l'obtention du permis de construire. Notre souhait est de doubler la capacité d'accueil d'ici quelques années. Nous avons travaillé sur un dossier de 18 hectares de panneaux photovoltaïques, ce qui ne représente que 5 % de la superficie de la propriété, explique Floris Bakker, le directeur du domaine. Ce projet vient d'être lauréat d'un appel d'offres du ministère de la Transition écologique. La famille Bakker est accompagnée depuis plus d'un an, par la société marseillaise Cap Vert énergie. Elle est chargée de la construction, de son développement et de la centrale qui sera ensuite exploitée en partenariat avec le domaine d'Essendieras. Ce projet de ferme solaire doit aussi permettre de développer de nouvelles activités tout en rendant le domaine à énergie positive. L'implantation de ces panneaux solaires se fera à l'écart, de tous les autres équipements, sur des parcelles peu valorisables pour des activités agricoles. Essendieras a conservé une activité agricole avec 7 ha de pommiers, des ha de céréales, de tournesols. Ces parcelles sont en fermage avec des agriculteurs locaux.

Premiers travaux au second semestre 2018

Les premiers travaux sont programmés au second semestre 2018 pour une mise en route en été 2019. Le projet d'un montant

13 millions d'euros se fait en partenariat avec l'entreprise marseillaise. Il s'agit d'un des plus grands parcs photovoltaïque de Dordogne. La centrale fournira 90 GWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 17 000 habitants. Le projet permettra d'économiser 1841 tonnes de CO2 chaque année. "Nous avons passé un contrat avec Engie, ce qui sécurise l'investissement. L'énergie ainsi produite sera injectée dans le réseau ERDF, vendue par le domaine, qui compte rentabiliser son investissement de 13 millions d'euros au terme des vingt années. Oui, il s'agit d'un vrai pari sur l'avenir. explique Floris Bakker. Au terme, si les communes le souhaitent, Essendieras pourra fournir l'électricité des foyers et équipements des villages alentours. "Ce projet de centrale solaire s'inscrit dans notre démarche de tourisme vert et proche de la nature. Les vacances de nos clients seront à l'avenir plus durables. Nous recevons beaucoup de touristes venus de l'Europe du Nord, très sensibles à ce type de démarche, poursuit le directeur du domaine. Un autre projet a été retenu par le ministère. Il s'agit d'un champ de panneaux photovoltaïques d'une quinzaine d'hectares dans le secteur de Thenon.



Claude-Hélène Yvaert

Credit Photo : Claude Hélène Yvaert

Publié sur aqui.fr le 13/08/2010

[Url de cet article](#)